

TOUR DE LA VANOISE

Randonnée itinérante

Refuges gardés

5 jours / 4 nuits



Une immersion douce en Vanoise, plus ancien parc national de France rendu célèbre pour l'observation du bouquetin et pour sa flore, l'une des plus diversifiées des Alpes. Des alpages verdoyants aux neiges éternelles, parmi des sommets dépassant les 3 000 mètres, voici un itinéraire original sur lequel les randonnées avec portage sont limitées.

PROGRAMME

Jour 01 : MONTEE AU REFUGE DU SAUT PAR LE VALLON DU FRUIT

Rendez-vous à 09h00 à Meribel, sur le parking de la réserve naturelle de Tueda.

Nous longeons le lac de Tueda puis remontons le magnifique vallon du Fruit jusqu'au refuge du Saut (2126 m). Selon la motivation du groupe et la météo, nous pouvons prendre de la hauteur en faisant un détour au col du Vallon (2393 m). Nous gravirons le petit sommet voisin (2465 m) afin de profiter de la vue sur les sommets et notamment l'Aiguille du Fruit (3048 m). De retour dans le vallon du Fruit au niveau du lac des fées, il nous reste un dernier effort pour gagner un vaste plateau verdoyant, écrin du refuge du Saut, notre étape pour deux nuits.

Dénivelée : +450 à 900 m, - 0 à 450 m

Horaire : 3h30 à 5h00 de marche

Jour 02 : RANDONNEE EN BOUCLE A LA POINTE DES FONDS

Une belle journée de randonnée en boucle au départ du refuge. Avec le sac allégé, nous explorons le petit coin de paradis qu'est le "massif" du mont Coua et sa multitude de petits lacs d'altitude où se reflète du haut de ses 3 024 mètres la pointe des Fonds, point d'orgue de notre journée. Très sauvage est peu fréquentée, cette boucle se déroule en partie hors sentier.

Dénivelée : + 900 m ; - 900 m

Horaire : 5h30 de marche

Jour 03 : REFUGE DU SAUT – REFUGE DU GRAND PLAN (par le col du Râteau)

Sous l'œil espiègle des marmottes et, si l'on est chanceux, de quelques hermines, nous gagnons le col de Chanrouge (2531 m). Nous quittons peu après le sentier pour nous rendre au col du Râteau (2689 m), minéral, où le silence de ces lieux désertiques n'est troublé que par quelques chamois qui détalent à notre approche. Lors de la descente pour le refuge du Grand-Plan, nous pouvons observer quelques pêcheurs venus "taquiner" truites et saumons de fontaine aux lacs du Râteau et des Merlets ! Derniers efforts pour atteindre le refuge du Grand Plan (2300m).

Dénivelée : + 850 m ; - 600 m

Horaire : 5h30 de marche

Jour 04 : RANDONNE EN BOUCLE AU PETIT MONT-BLANC

Belle journée consacrée à l'ascension en boucle du petit Mont-Blanc (2680 m). Cet exceptionnel belvédère sur les dômes glaciaires de la Vanoise et sur la Grande Casse doit son nom au gypse blanc de son sommet arrondi. Avec le sac allégé, nous gagnons facilement ce sommet panoramique. Puis nous prenons un autre sentier à la descente menant au col des Saulces (2456 m), d'où nous pouvons remonter vers la crête du rocher de la Plassa (2835 m). La fin de la montée se déroule hors sentier mais sans difficulté particulière, avant de revenir sur nos pas vers le refuge du Grand Plan, où nous dormons une seconde nuit.

Dénivelée : + 950 m ; - 950 m

Horaire : 5h30 de marche

Jour 05 : RETOUR A MERIBEL PAR LE SOMMET DU ROC MERLET ET LE COL DU FRUIT

Cette dernière journée ne manque pas de nous étonner par sa diversité ! Tout d'abord, la montée tranquille mène aux jolis lacs Merlet. Puis, hors sentier, la montée devient plus raide et permet de rejoindre le Pas du Roc Merlet et par une jolie crête le sommet du Roc Merlet (2734 m). Vue magnifique au sommet ! Puis nous descendons sur le col de Chanrossa où nous retrouvons un chemin menant au col du Fruit (2539 m). Il nous reste plus qu'à descendre sur la Réserve de Tueda. Séparation à Meribel (Tueda) en milieu d'après-midi.

Dénivelée : + 800 m ; - 1 400 m

Horaire : 6h00 de marche

NB : la durée des étapes est donnée à titre indicatif.

NB : le programme, ainsi que les temps de marche, sont donnés à titre indicatif. Nous pourrions être amenés à modifier quelque peu l'itinéraire : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, etc.), soit par décision de l'accompagnateur (météo, niveau du groupe...). Ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort.

Les points forts

- La richesse de la flore et de la faune du parc national de la Vanoise
- Un itinéraire, parfois hors sentier, plus sauvage et sans difficulté technique
- Un groupe limité à 12 participants

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à 09h00 à Méribel, sur le parking de la réserve naturelle de Tueda.

- En train :

La gare ferroviaire la plus proche de Meribel est Moûtiers Salins Brides-les Bains.

Depuis Paris : TGV direct depuis Paris Gare de Lyon. Il existe également des trains avec une correspondance (arrêt régulièrement sur Chambéry Challes les Eaux).

Comptez environ 4h30 avec une correspondance. Plus d'informations sur le site de la [SNCF](#).

Depuis Lyon : TGV direct depuis Paris Gare de Lyon. Il existe également des trains avec une correspondance (arrêt régulièrement sur Chambéry Challes les Eaux).

Comptez environ 3h avec une correspondance. Plus d'informations sur le site de la [SNCF](#).

Rejoindre Meribel depuis Moûtiers :

Durant la saison estivale, il existe de nombreuses correspondances en bus.

- Transfert privatif

Depuis Moûtiers, nous pouvons vous réserver un transfert privatif. Notre partenaire vous accueillera alors à la gare de Moutiers le jour du départ (uniquement) : tarif sur demande.

- En véhicule personnel :

Depuis Paris, prendre l'Autoroute A6 en direction de Lyon puis prendre l'Autoroute A43 en direction de Chambéry et Albertville. Prendre ensuite la Nationale N90 et sortir sur le Départemental D90 pour Meribel et traverser le village jusqu'à la Réserve naturelle de Tueda (parking).

Vous pouvez retrouver les détails des itinéraires sur le site [Via Michelin](#)

Comptez environ 7h (hors pauses et soumis au trafic routier).

DISPERSION

Séparation prévue en fin d'après-midi, vers 17h00 à Méribel sur le parking de la réserve naturelle de Tueda.

NIVEAU

Randonneurs niveau 4 sur une échelle de 5.

Environ 6h de marche par jour sur sentier et hors sentier et/ou 700 à 1 000 mètres de dénivellée positive environ et/ou 15 à 18 kilomètres. Possibilité de passages en altitude.

Ce circuit est destiné aux randonneurs ayant une bonne forme physique. L'itinéraire présente plusieurs passages hors sentiers, et certaines étapes affichent des dénivellées et/ou des distances journalières oscillant entre le niveau 3 et 4. Et comme vous devrez porter vos affaires personnelles (sauf le J 1), nous avons décidé de mettre ce séjour en niveau 4

Pour profiter pleinement de votre voyage, n'oubliez pas d'entretenir votre forme au moins une fois par semaine en marchant (15 à 18 km) si possible sur un parcours avec dénivellée (350 m/h), ou en pratiquant une activité sportive développant l'endurance.

HEBERGEMENT

Au cœur du Parc National de la Vanoise, les gardiens et équipes des refuges vous accueilleront chaleureusement tout au long de votre séjour.

Au cœur du Parc National de la Vanoise, les gardiens et équipes des refuges vous accueilleront chaleureusement tout au long de votre séjour.

J1 et J2 : Refuge du Saut. Nuits en dortoir commun de 6 à 8 lits. Lits équipés de couvertures, prévoir un drap de sac ou un sac de couchage léger. Sanitaires dont douches (payantes, compter 2 €) à l'extérieur du dortoir. Pas de wifi disponible au refuge. Cartes bancaires non

acceptées. Valérie et son équipe vous accueilleront avec plaisir dans ce beau refuge de montagne.

J3 et J4 : Refuge du Grand Plan. Nuit en dortoir commun de 4 à 12 places. Lits équipés d'une couette et d'une couverture. Prévoir un drap sac. Sanitaires dont douches (payantes, compter 3 €) à l'extérieur du dortoir. Cartes bancaires non acceptées. Pas de wifi disponible au refuge. Le refuge propose un agréable coin salon. Lecture et jeux seront à disposition. Cette ancienne bergerie, devenue un refuge, a été rénovée en 2020.

Alternative pour le J3 et J4 : Refuge des Lacs Merlet. Nuit en dortoir commun de 14 lits. Lits équipés de couvertures, prévoir un drap de sac ou un sac de couchage léger. Sanitaires à l'extérieur du dortoir. Pas de wifi disponible au refuge. Cartes bancaires non acceptées. Au bord des lacs éponymes et entouré d'un magnifique panorama, ce petit refuge de montagne vous offrira le calme recherché en montagne.

NB : pas de possibilité de chambre individuelle sur ce circuit.

Les repas

Les repas sont inclus tel que mentionnés dans le jour le jour, soit du pique-nique du J1 au pique-nique du J5.

Les refuges vous serviront des dîners typiques faits maisons et des petits déjeuners copieux. Les pique-niques du J1 au J2 sont préparés par votre accompagnateur. Ceux des J3 à J5 sont pris dans les refuges. L'accompagnateur vous remettra également en début de séjour un sachet de vivres de course. Le pique-nique tient une place importante dans une journée de randonnée. Sain et équilibré, il permet de reprendre des forces avant de poursuivre l'étape du jour. La dégustation de produits locaux est une ouverture sur les traditions et la culture régionale, et puis c'est avant tout un moment d'échange convivial. Pendant nos séjours de randonnée, nos guides sont attentifs à ce que ces repas partagés soient des moments privilégiés, et cherchent à diversifier autant que possible les menus tout en tenant compte des contraintes liées au transport et à la conservation des aliments dans les conditions spécifiques du voyage. Si vous avez des contraintes alimentaires strictes, nous vous invitons à nous les communiquer avant le départ, dans votre espace personnel. Rappelez-le à votre guide lors du premier briefing : chargé des pique-niques, il sera votre relais auprès des hébergeurs.

Nous nous engageons à : Proposer une part de produits régionaux, choisis, lorsque cela est possible, chez des producteurs locaux pour soutenir les circuits courts.

Privilégier des produits de qualité et intégrer une part de nourriture biologique.

Diminuer les emballages, plastique en particulier, et recycler ceux qui restent. Les repas sont inclus tel que mentionnés dans le jour le jour, soit du pique-nique du J1 au pique-nique du J6.

TRANSFERTS INTERNES

Aucun transfert sur ce séjour, tout l'itinéraire est effectué à pied.

PORTAGE DES BAGAGES

Le circuit est sans transport de bagages et vous portez vos affaires personnelles. Le J 1 au refuge le Repoju, vous pouvez laisser vos affaires avant de commencer la randonnée en boucle au Petit Mont-Blanc. Vous aurez donc un sac léger ce jour-là.

GROUPE

De 5 à 12 participants. Garanti à 5 inscrits.

ENCADREMENT

Un accompagnateur en montagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Votre équipement

- 1 sac à dos de 30 l à 40 l environ pour porter vos affaires de la journée
- 1 sac de voyage souple 10 kg maximum pour vos affaires de rechange
- Une paire de chaussures de randonnée imperméables à tige montante
- Un chapeau ou casquette et ou bonnet
- Des lunettes de soleil indice 3
- Des T shirts respirants
- Une veste légère de type polaire
- Une veste chaude
- Une veste étanche et respirante de type Goretex
- Une paire de gants
- Un short
- Un pantalon de montagne
- Un pantalon étanche de type Goretex
- Des bâtons de marche télescopiques (fortement conseillés)
- Protection solaire (crème et stick)
- Une gourde ou poche d'eau de 2 l minimum
- Votre pharmacie personnelle, du papier toilette
- Un couteau de poche, une cuillère et une boîte en plastique
- Un drap sac pour la nuit (uniquement nécessaire dans les refuges et certains gîtes)
- Une lampe frontale
- Une trousse de toilette et une serviette
- Des vêtements de rechange
- Des chaussures de rechange
- Complément conseillé : une cape de pluie, des bouchons d'oreille

DATES ET PRIX

Du 29/06/2026 au 03/07/2026 : **645 €** / personnes

Du 13/07/2026 au 17/07/2026 : **645 €** / personnes

Du 27/07/2026 au 31/07/2026 : **645 €** / personnes

Du 10/08/2026 au 14/08/2026 : **645 €** / personnes

Du 24/08/2026 au 28/08/2026 : **645 €** / personnes

Du 07/09/2026 au 11/09/2026 : **645 €** / personnes

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'état.
- L'hébergement du Jour 1 au Jour 5.
- Les petits-déjeuners du Jour 2 au Jour 5.
- Les pique-niques du midi du Jour 1 au Jour 5.
- Les repas du soir du Jour 1 au Jour 4.
- Les vivres de courses remis dans un sac individuel.
- Les frais d'organisation du circuit.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Votre acheminement aller et retour jusqu'au lieu de R-V et de séparation.
- Les boissons, notamment les bouteilles d'eau au refuge de Repoju (compter environ 2€)
- Les dépenses personnelles
- Les transferts de bagages
- L'équipement individuel
- Les visites et transferts non prévus au programme
- Les pourboires
- Les assurances
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué sous la rubrique précédente.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ce circuit a reçu la qualification “Esprit parc national”

Cette marque vise à la mise en valeur de produits et services des hommes et femmes impliqués dans la préservation et la promotion des parcs nationaux de France. Engagée dans le respect de l'environnement et la protection des territoires, porteuse d'un message de solidarité en privilégiant l'économie locale, elle est pour le visiteur un gage de confiance. Cette marque permet de fédérer les acteurs des parcs nationaux, sensibiliser le visiteur et agir en faveur des valeurs du territoire et de ses acteurs.

Le parc national de la Vanoise

Cet itinéraire se déroule en grande partie au coeur même du parc national de la Vanoise. Des ambiances de montagne avec des balcons face aux glaciers, des cols célèbres et des petits vallons très “nature” : vous ne manquerez pas d'observer une faune et une flore abondantes, et un patrimoine extrêmement bien préservé.

Créé en 1963, le parc national de la Vanoise, tout premier des dix parcs français, est au coeur du département de la Savoie, entre les vallées de l'Arc (Maurienne) et de l'Isère (Tarentaise). Il est limitrophe sur 14 kilomètres avec le parc national italien du Grand-Paradis. L'extraordinaire diversité de sa flore et de sa faune est due à une multiplicité des milieux : de la basse altitude (1280 m) à la haute altitude (3852 m), sur toutes les expositions et avec des caractéristiques physico-chimiques des sols. A la beauté alpine des paysages s'ajoute la richesse géologique de la Vanoise.

Les sentiers franchissent des cols faciles pour relier des vallées pastorales au pied des cimes altières et des glaciers étincelants. Depuis la

Préhistoire, l'homme a marqué son passage au coeur des montagnes et, dans un passé plus récent, les grandes vallées alpines ont été le théâtre de guerres transfrontalières qui ont laissé leurs stigmates. Les sociétés montagnardes ont également toujours fait preuve d'ingéniosité et de savoir-faire pour subvenir à leurs besoins dans ces milieux très contraignants : en témoignent les petits hameaux et habitats isolés du parc.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site du parc de la Vanoise :

<http://www.vanoise-parcnational.fr>

Les parcs nationaux français

Ce sont des espaces exceptionnels pour leur patrimoine naturel, humain et paysager. Ces dix espaces protégés sont depuis 2017 rattachés à l'Agence française pour la biodiversité (AFB). De nombreux programmes transfrontaliers voient le jour avec les parcs des pays limitrophes, par exemple entre le parc de la Vanoise et celui du Grand-Paradis en Italie.

Ils ont trois grandes missions :

- Mission scientifique : un laboratoire de recherche, une veille écologique (inventaires, collectes, études...).
- Mission de sensibilisation du public : accueil des scolaires, espaces d'expositions, sensibilisation du grand public, supports pédagogiques.
- Mission de protection (réglementation de la zone centrale) : dans un souci de responsabilité vis-à-vis des zones traversées, nous vous demandons de respecter la réglementation en vigueur.

Réglementation des parcs nationaux :

Vous pouvez y marcher, courir, flâner, observer, écouter, sentir, toucher... Cependant, pour préserver les richesses du parc, vous devez respecter quelques règles :

- Ne pas amener de chien, même en laisse.
- Ne pas cueillir ou prélever de fleurs, de fruits, d'insectes ou de minéraux.
- Remporter tous vos détritrus.
- Ne pas troubler la tranquillité des lieux la faune par des bruits, cris ou appareils sonores.
- Ne pas camper ou bivouaquer.
- Ne pas allumer de feux.
- Ne pas pratiquer le parapente ou autres sports aériens.
- Ne pas pratiquer le vélo tout terrain.
- Ne pas circuler avec des véhicules motorisés.

FORMALITES

Pour les ressortissants français, belges, luxembourgeois et suisses : carte nationale d'identité ou passeport valide, et couvrant la durée du séjour.

Pour les personnes majeures de nationalité française, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, même si elles présentent une date périmée ont, sans modification du document, une validité de 15 ans.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Vaccins

Vaccins obligatoires

Pas de vaccin obligatoire.

Vaccins conseillés

Nous vous recommandons fortement d'être à jour des vaccinations classiques : diphtérie-tétanos-poliomyélite +/-coqueluche, tuberculose, fièvre typhoïde, hépatites A et B.

Dentiste et médecin

Nous vous recommandons d'effectuer une visite de contrôle avant votre départ.

Consulter notre fiche conseils de guides : la vaccination.

Pour plus d'info : www.diplomatie.gouv.fr/ ou www.pasteur.fr/

CARTOGRAPHIE

IGN Didier-Richard n° 11 Vanoise.

TOP 25 n° 3534 OT Les 3 Vallées.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

Site officiel du parc national de la Vanoise : www.vanoise.com

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex